INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE : BMW Série 1, BMW Série 3.

N° de cat. B-045

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **B-045** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **B-045** peut être utilisé et exploiter par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donné dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8):

M8 - **25** (Nm) M10 - **50** (Nm)	M12 - **85** (Nm) M16 - **200** (Nm)

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **B-045** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: **B-045**	Le dispositif d'attelage à boule de voiture : **BMW 3**
A50-X	La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé)
e20	*N°* de certificat d'homologation d'attelage à boule
00-1640	
D = 10,0 kN	La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.
S = 80 kg	Pression max autorisée sur la boule d'attelage.
R = 1900 kg	Le chargement max acceptable de la remorque.

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T+R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s^2)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégé contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE :

Le dispositif d'attelage à boule **B-045** consiste en éléments suivants :

1. Poutre principale - 1 pièce
2. Boule d'attelage - 1 pièce
3. Prise d'électricité - 1 pièce
4. Vis M12x65 - 2 pièces
5. Rondelle 13,0 - 2 pièces
6. Rondelle élastique 12,2 - 2 pièces
7. Ecrou M12 - 2 pièces

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **B-045**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule nécessite **la coupure** et le **démontage** du pare-chocs arrière.
2. Démonter le pare-chocs arrière et les protections.

3. Baisser le pot d'échappement de son support (seulement pour les versions E81/E87/E90/E91).
4. Dévissez le support en métal (le support ne sera pas réutilisé, mais les écrous de fabrique seront encore montés).
5. Glisser la poutre principale (1) à la place de support et visser en utilisant des écrous de fabrique.
6. Fixer le pot d'échappement (pour version de point 3).
7. Marquer et exécuter la coupure (selon le dessin n°1).
8. Monter le pare-chocs arrière avec des supports.
9. Fixer la boule (2) avec la prise d'électricité (3) à la poutre principale (1) en utilisant M12x65 (4) avec des rondelles rondes ø 13,0 (5), des rondelles élastiques ø 12,2 (6) et écrous M12 (7).

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **B-045** exclurent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur ne prend pas la responsabilité pour les dégâts qui ont été créé pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donné ou si la notice n'était pas respectée.

BMW 1 Série	2 Portes – Coupé (E82)(sauf 135i), 3 Portes – (E81) 5 Portes – (E87)	2 Portes – (2007) 3 Portes – (2007) 5 Portes – (2004)
BMW 3 Série	4 D (E90) (sauf 335i et 335d) Break (E91)	4 Portes – (03/2005) Break – (10/2005)
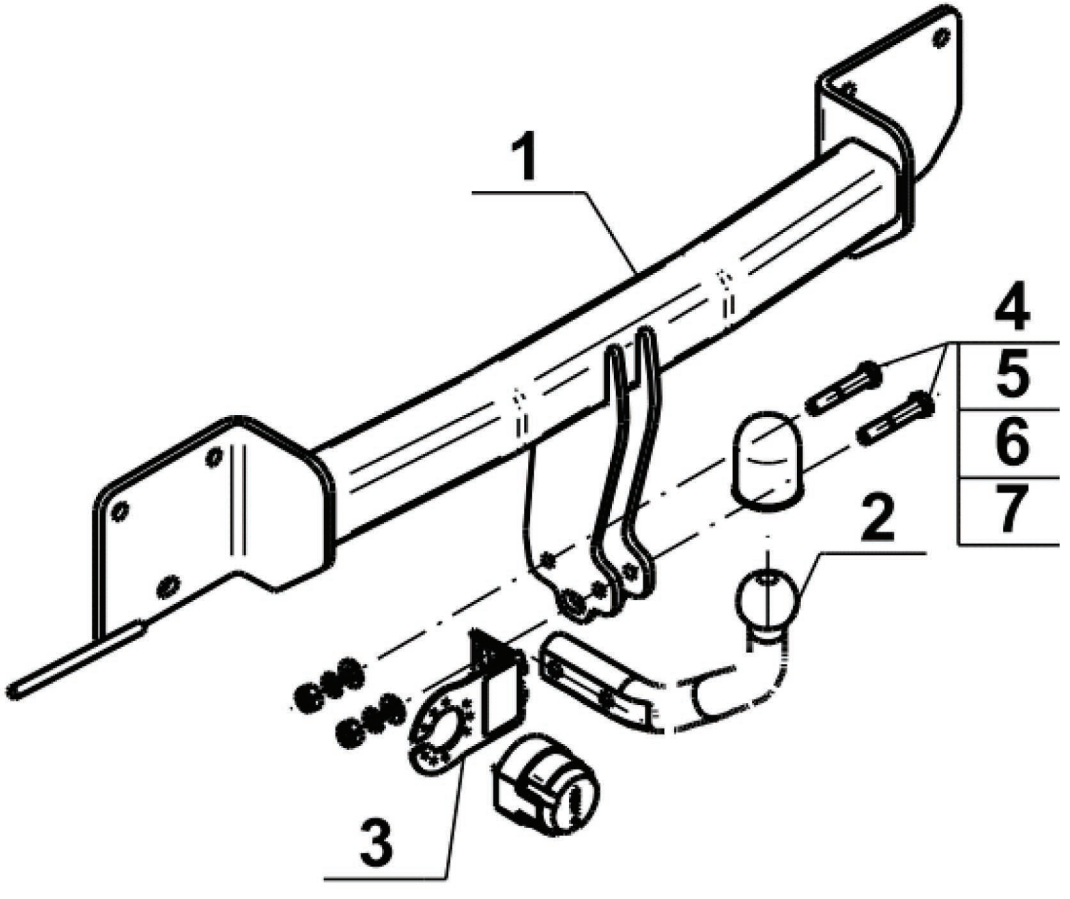
SCHEMA DE MONTAGE: